

# IRTS

Champagne-Ardenne

*“ Acteur de la solidarité  
et de la citoyenneté ”*



# Assistant maternel

**Institut Régional  
du Travail Social  
Champagne-Ardenne**

8 rue Joliot-Curie — 51100 Reims  
tél. : 03 26 06 22 88  
fax : 03 26 06 82 56  
email : [irts@irts-ca.fr](mailto:irts@irts-ca.fr)  
web : [www.irts-ca.fr](http://www.irts-ca.fr)

# Assistant maternel



## ■ Les objectifs de la formation

Les objectifs de formation des assistants maternels, en s'appuyant sur leur expérience professionnelle et personnelle, sont d'acquérir les compétences suivantes :

- identifier les besoins de l'enfant ;
- installer et sécuriser des espaces de vie des enfants ;
- assurer les soins d'hygiène corporelle et le confort des enfants ;
- contribuer au développement et à la socialisation des enfants ;
- organiser les activités des enfants ;
- établir des relations professionnelles avec les parents des enfants ;
- s'adapter à une situation non prévue.

## ■ Les conditions d'accès

Tout assistant maternel agréé doit suivre une formation dont les modalités de mise en œuvre par le département, la durée, le contenu et les conditions de validation sont définis par le décret n° 2006-464 du 26 avril 2006.

## ■ Procédures d'admission

Tout assistant maternel agréé doit suivre le cursus de formation.

Sont dispensés de suivre la formation les assistants maternels titulaires du diplôme professionnel d'auxiliaire de puéricultrice, du certificat professionnel petite enfance, ou de tout autre diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau III.

## ■ Contenus de formation

**Le contenu de la formation correspond à la première unité professionnelle du CAP petite enfance.**

- Module 1 — Cadre institutionnel.
- Module 2 — L'enfant : son développement et ses besoins.
- Module 3 — Développement et besoins de l'enfant (suite).
- Module 4 — Communication. Initiation aux gestes de premiers secours.
- Module 5 — Les aspects éducatifs du rôle de l'assistante maternelle.



## ■ Organisation pédagogique

Les supports pédagogiques intègrent les études de texte, les documents vidéo, et des interventions de professionnels spécifiques. Des séquences d'analyse des pratiques sont également prévues.



## ■ Validation

Tout assistant maternel ayant achevé la formation obligatoire se voit remettre une attestation de formation par l'IRTS Champagne-Ardenne. L'attestation est délivrée au regard de la présence au stage.

## ■ Contact

### **Responsable pédagogique**

Christine Marchand  
cmarchand@irts-ca.fr  
IRTS Champagne-Ardenne

### **Assistante**

Marion Mareynat  
mmareynat@irts-ca.fr

# irts

**Institut Régional  
du Travail Social  
Champagne-Ardenne**

**8 rue Joliot-Curie — 51100 Reims**

**tél. : 03 26 06 22 88**

**fax : 03 26 06 82 56**

**email : [irts@irts-ca.fr](mailto:irts@irts-ca.fr)**

**web : [www.irts-ca.fr](http://www.irts-ca.fr)**